

COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIOR REUNION DU 30 MARS 2026

PAGE 1/4

P.V. n°25 – réunion présentielle à PUYMOYEN

Président : M. LEYGE

Présents : MM. LAGARDE – NARBATE – REPENTIN – ROUGER – SICOT

Visioconférence : M. OYHAMBERRY

Assiste : M. BOUARD

Excusés : MM. BATTOU - BOUDET - SISSAOUI

Administratifs : Mme MATHIEUX – M. VALLET

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 116 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

CHAMPIONNAT R1 – POULE B

La Commission reprend chaque calendrier de fin de saison pour les clubs composant la poule B du championnat R1 et acte en séance la nouvelle programmation de fin de saison, afin d'assurer une lisibilité sur cette fin de saison et dans l'objectif ultime de ne pas modifier la date de la dernière journée fixée au 06 Juin.

PROGRAMMATION R1 - AVRIL / MAI / JUIN (fin de championnat le 07/06/2026)

PROGRAMMATION R1 - AVRIL / MAI / JUIN (fin de championnat le 07/06/2026)				
S.A. MÉRIGNAC				
Date	Adversaire	Lieu	Nouvelle programmation	Commentaire
08/05/2026	F.C.E. Mérignac Arlac	Domicile	14/05/2026	Si élimination CNA
			30/05/2026	
10/05/2026	F.C. Marmande 47	Extérieur	09/05/2026	
F.C.E. MÉRIGNAC ARLAC				
Date	Adversaire	Lieu	Nouvelle programmation	Commentaire
08/05/2026	S.A. Mérignac	Extérieur	14/05/2026	Si élimination CNA
			30/05/2026	
E.S. BOULAZAC				
Date	Adversaire	Lieu	Nouvelle programmation	Commentaire
25/01/2026	A.S.M.U.R.	Extérieur	14/05/2026	Si élimination CNA
			30/05/2026	
ENT. BOÉ BON ENCONTRE				
Date	Adversaire	Lieu	Nouvelle programmation	Commentaire
14/02/2026	F.C. Biganos	Extérieur	01/05/2026	
21/02/2026	F.C. Biganos	Domicile	30/05/2026	Dernier match de la saison pour Biganos
JEUNESSE VILLENVAISE				
Date	Adversaire	Lieu	Nouvelle programmation	Commentaire
02/05/2026	Aviron Bayonnais	Domicile	03/05/2026	Match le 01/05/2026

PROGRAMMATION R1 - AVRIL / MAI / JUIN (fin de championnat le 07/06/2026)

F.C. MARMANDE 47				
Date	Adversaire	Lieu	Nouvelle programmation	Commentaire
10/05/2026	S.A. Mérignac	Domicile	09/05/2026	
A.S.M.U.R.				
Date	Adversaire	Lieu	Nouvelle programmation	Commentaire
25/01/2026	E.S. Boulazac	Domicile	14/05/2026	Si élimination CNA
			30/05/2026	
AVIRON BAYONNAIS				
Date	Adversaire	Lieu	Nouvelle programmation	Commentaire
02/05/2026	Jeunesse Villenavaise	Extérieur	03/05/2026	Match le 01/05/2026 pour Villenave
F.C. ST MÉDARD EN JALLES				
Date	Adversaire	Lieu	Nouvelle programmation	Commentaire
02/05/2026	F.C. Biganos	Extérieur	03/05/2026	
ST PAUL SPORT				
Date	Adversaire	Lieu	Nouvelle programmation	Commentaire
07/02/2026	F.C. Biganos	Extérieur	14/05/2026	
F.C. BIGANOS				
Date	Adversaire	Lieu	Nouvelle programmation	Commentaire
02/05/2026	F.C. St Médard en Jalles	Domicile	03/05/2026	
14/02/2026	Ent. Boé Bon Rencontre	Domicile	01/05/2026	
07/02/2026	St Paul Sport	Domicile	14/05/2026	
21/02/2026	Ent. Boé Bon Rencontre	Extérieur	30/05/2026	Dernier match de la saison pour Biganos

RETOUR DES DÉCISIONS DE LA C.R. LITIGES :

Les membres de la Commission prennent connaissance des retours de notification de la C.R. LITIGES pour le dossier suivant :

1/ E.S. BOULAZAC / F.C. ST MEDARD EN JALLES – Régional 1 : rencontre du 28 février 2026 – demande d'évocation de la part du club visiteur (absence CIT)

- **Décision C.R. LITIGES : match perdu par pénalité à l'équipe de l'E.S. BOULAZAC (0 – 3 ; -1 point) pour en attribuer le bénéfice au F.C. ST MEDARD EN JALLES (3 – 0 ; 3 points)**

2/ MARMANDE F.C. 47 / E.S. BOULAZAC – Régional 1 : rencontre du 07 février 2026 – demande d'évocation de la part du F.C. ST MEDARD EN JALLES revenant aux rencontres non homologuées (sous 30 jours)

- **Décision C.R. LITIGES : match perdu par pénalité à l'équipe de l'E.S. BOULAZAC (0 – 3 ; -1 point) pour en attribuer le bénéfice au MARMANDE F.C. 47 (3 – 0 ; 3 points)**

3/ AVENIR DE GOUZON / E.S. BOULAZAC – COUPE NOUVELLE AQUITAINE : rencontre du 21 Février 2026 – demande d'évocation de la part du F.C. ST MEDARD EN JALLES revenant aux rencontres non homologuées (sous 30 jours)

- **Décision C.R. LITIGES** : **match perdu par pénalité à l'équipe de l'E.S. BOULAZAC (0 – 3 ; -1 point) pour en attribuer le bénéfice à l'AVENIR DE GOUZON (3 – 0 ; 3 points) qualifié au prochain tour.**

4/ J.S. SIREUIL / C.S. LEROY ANGOULEME – Régional 2 : rencontre du 22 février 2026 – demande d'évocation de la part du club visiteur (absence CIT)

- **Décision C.R. LITIGES** : **match perdu par pénalité à l'équipe de la J.S. SIREUIL (0 – 3 ; -1 point) pour en attribuer le bénéfice au C.S. LEROY ANGOULEME (3 – 0 ; 3 points)**

5/ TRELISSAC ANTONNE PERIGORD F.C. (2) / J.S. SIREUIL – Régional 2 : rencontre du 28 février 2026 – demande d'évocation de la part du C.S. LEROY ANGOULEME revenant aux rencontres non homologuées (sous 30 jours)

- **Décision C.R. LITIGES** : **match perdu par pénalité à l'équipe de la J.S. SIREUIL (0 – 3 ; -1 point) pour en attribuer le bénéfice au TRELISSAC ANTONNE PERIGORD F.C. (2) (3 – 0 ; 3 points)**

6/ STADE POITEVIN F.C. (2) / F.C. 3 VALLEES 86 – Régional 2 : rencontre du 1^{er} Février 2026 – réserve d'avant match du club visiteur

- **Décision C.R. LITIGES** : **confirme le résultat acquis sur le terrain (4 – 1 en faveur du STADE POITEVIN F.C. (2))**

7/ U.S. NORD GIRONDE / J.S. ANGOULEME BASSEAU – Régional 3 : rencontre du 1^{er} Mars 2026 – réserve d'avant match du club recevant et réclamation d'après match du club visiteur

- **Décision C.R. LITIGES** : **confirme le résultat acquis sur le terrain (1 – 2 en faveur de la J.S. BASSEAU ANGOULEME)**

8/ J.S. ANGOULEME BASSEAU / BERGERAC LA CATTE – Régional 3 : rencontre du 07 Mars 2026 – réserve d'avant match du club recevant

- **Décision C.R. LITIGES** : **confirme le résultat acquis sur le terrain (1 – 1)**

PROJET DE REFORME DES COMPETITIONS REGIONALES SENIOR :

Les membres de la Commission font un retour sur la présentation des deux schémas retenus envers les Présidents de Districts avec une grande majorité sur l'un des systèmes présentés.

Dans sa lignée directrice et la chronologie établie, elle planifie désormais les futures visioconférences de présentation vers tous les clubs de la LFNA et par secteur géographique. La proposition de planification est celle-ci, soumise à l'accord de la gouvernance de la LFNA :

- **Secteur Corrèze / Creuse / Haute-Vienne** : **le lundi 20 Avril 2026 à 18h30**
 - **Secteur Dordogne / Lot et Garonne** : **le mardi 21 Avril 2026 à 18h30**
 - **Secteur Deux-Sèvres / Vienne** : **le jeudi 23 Avril 2026 à 18h30**
 - **Secteur Charente / Charente-Maritime** : **le mardi 28 Avril 2026 à 18h30**
 - **Secteur Gironde** : **le mercredi 29 Avril à 18h30**
 - **Secteur Landes / Pyrénées Atlantiques** : **le jeudi 30 Avril à 18h30**
-

ETUDE DU CALENDRIER DES COMPÉTITION RÉGIONALES SENIOR :

Les membres de la Commission ont tous pris connaissance du calendrier des compétitions Nationales SENIOR émanant de la FFF permettant à l'instance régionale de commencer à travailler sur le futur calendrier au regard des dates imposées du 3^{ème} au 6^{ème} Tour de la COUPE DE FRANCE.

Une première ébauche de calendrier est discutée et formalisée en séance, laissant ensuite quelques jours de réflexion avant de pouvoir le partager vers les Districts pour essayer de trouver une cohérence avec les compétitions départementales et notamment les coupes départementales incluant les clubs régionaux.

DEMANDES CONJOINTES DES CLUBS DE L'ETOILE MARITIME et DES DIABLES ROUGES DE CHATELAILLON - rencontre R2 programmée le 04 Avril 2026

Les membres de la Commission prennent connaissance des deux courriels des clubs cités souhaitant reporter la rencontre R2 reprogrammée au samedi 04 Avril, proposant la date du dimanche 03 Mai 2026.

Les arguments du report sont d'évoluer les samedi 04 Avril en R2 puis deux jours après en Coupe de Nouvelle-Aquitaine et des déplacements assez lointains, évoquant des problèmes de logistique et de récupération des joueurs.

A l'unanimité,

- Considérant la date du 06 Avril comme rattrapage et utilisée pour de nombreux clubs en difficulté dans leurs calendriers respectifs
- Considérant qu'il existe effectivement la date du dimanche 03 Mai libre à ce jour
- Considérant le choix assumé de la Commission d'utiliser les dates de rattrapage par ordre chronologique et ne pouvant décaler les rencontres CNA au 03 Mai en raison des disponibilités des adversaires
- Considérant l'article 151 des RG de la FFF autorisant à jouer avec un jour d'intervalle : « *La participation effective en tant que joueur à plus d'une rencontre officielle est interdite le même jour ou au cours de deux jours consécutifs.* »
- Considérant alors que disposition réglementaire est respectée, restant consciente que ce n'est pas l'idéal pour les joueurs et les clubs mais demeurant sur une situation exceptionnelle et d'urgence calendaire.

Par ces motifs, maintient la programmation de la rencontre R2 au samedi 04 Avril 2026 sur le terrain synthétique de BOUFFENIE à 19h00 ou sur le terrain habituel de L'ETOILE MARITIME à 15h00 (ne disposant pas d'éclairage homologué).

Prochaine réunion le jeudi 29 Avril à 10h00 au HAILLAN

Le Président,
Marc LEYGE



Le secrétaire de séance,
Vincent VALLET



Procès-Verbal validé le 31 Mars 2026 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA.